

Les jours heureux

De quelle nature relève l'épreuve traversée ? Que retiendra-t-on de sa gravité ? Sa cause : l'épidémie et ses victimes ? Ou bien ses conséquences : une économie arrêtée et ses dégâts ?

Comment désignera-t-on cette période, lorsque, d'« événement » elle sera devenue une « époque » ? On pressent qu'elle n'a aucune chance d'être quelque chose comme « la grippe... chinoise ». Et il est trop tôt pour savoir la place qu'elle occupera au palmarès des fléaux qui scandent l'histoire de l'humanité.

On peut, toutefois, repérer un trait qu'elle a en partage avec les événements similaires. Ce trait, c'est la peur.

Peur de la mort, peur de la faute.

Peur de la mort chez tous ceux qu'elle menace et qui se lit dans l'euphémisation du verbe « mourir ». On ne dit plus « il est mort » mais « il est parti ».

Peur de la « faute » chez ceux qui nous gouvernent et qui, responsables, redoutent par dessus tout d'être reconnus coupables.

Alors, nos gouvernants, comme les clercs, hier, face aux craintes qu'inspire le jugement dernier, proposent des consolations.

Celles choisies par le Président Macron, le 13 avril dernier, lors de son allocution télévisée, étonnent.

Pour dire les leçons à tirer de nos épreuves, et dessiner le monde meilleur qu'elles doivent nous enseigner, il s'appuie sur deux textes.

Le premier texte, c'est la deuxième phrase de l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

Le deuxième texte, c'est, sans le nommer, le programme du Conseil national de la Résistance dont il ne retient que le beau titre : *Les Jours heureux*.

Il serait facile d'ironiser.

On n'avait pas remarqué que « l'utilité commune » figurât au nombre des vertus requises pour une *start-up nation*. Il ne semble pas non plus que le souci de conserver les piliers et les valeurs de l'État social ait animé ceux qui « réformaient », hier, le Code du travail, l'assurance-chômage et notre régime de retraite.

Mais enfin, à tout pécheur miséricorde.

Si les jours heureux, promis demain, devaient être ceux que nos aînés nous transmettaient hier, il y aurait là quelque chose comme une bonne nouvelle.